

Vestiges des bestiaires dans la phraséologie française

Elizabeth Dawes

Les bestiaires français, comme les versions grecques et latines du *Physiologus* qui les ont précédés, reposent sur la tradition des compilations encyclopédiques des naturalistes anciens qui décrivaient les propriétés des animaux. Mais à la différence des encyclopédies, les bestiaires avaient comme but d'établir les correspondances entre le monde physique et le monde spirituel. Aux descriptions des animaux et de leurs comportements s'ajoutent leur symbolisme moral et religieux ainsi que les leçons que les Chrétiens doivent en tirer. Jouant sur les principes complémentaires du zoomorphisme et de l'anthropomorphisme, les bestiaires mettent constamment en parallèle les hommes et les animaux.

Pour chaque animal du bestiaire, le compilateur énumère les propriétés physiques avant de passer au symbolisme moral et religieux, comme dans l'extrait suivant sur l'aspic:

Quant ele crient estre enchantee
L'une de ses oreilles prient
A la terre moult durement,
Et o sa coue finement
Estope l'autre oreille issi,
Que d'ele ne puet estre oi
L'enchanteor, en nule guise.
De tel maniere est sa cointise.
D'autretele maniere sunt
Les riches homes de cest munt;
Tant sunt enconbre et charchie
De coveitise et de pechie.
Quant il oient parler de De,
Por richeces sunt asorde
Qu'il n'oient, ne ne veient gote;
(1210-11) Guillaume le Clerc de Normandie, *Bestiaire divin* 2577-2592; éd. C. Hippeau 268).

Dans les œuvres littéraires qui empruntent aux bestiaires, la description et le symbolisme se résument parfois dans une seule phrase comme suit:

Homme qe se enorgoille prenge ensample del poon de sei humilier, qe après orgoil de sa cowe gette la vewe a pié, e tant tost le orgoil est appesee. ((1320-50) Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 115; éd. L. Toulmin Smith et P. Meyer 131).

Dans ces derniers cas, les auteurs se servent souvent de la formule *faire comme l'animal qui...* pour comparer le comportement de l'être humain à celui de l'animal:

Se vous trouuez en moy faussete ne contreuue Ventance tricherie ne chose qui vous meuee Que me doyez hair mettez moy a l'espreuue Et faites comme l'aigle qui ses oyseaulx espreuve. ((XV^e s.) *Jardin de Plaisance* CXXXIV; éd. E. Droz et A. Piaget).

Dans le *Dictionnaire des locutions en moyen français* (1991) de G. di Stefano, on trouve plusieurs rubriques désignant des croyances qui remontent aux bestiaires:

faire comme l'aigle (qui ses oyseaulx espreuve) (9b)
 (faire comme) l'aspic qui estoupe ses oreilles (37c)
 faire comme le crocodile (qui pleure pour manger ceux qui ont pitié de luy) (218b)
 faire comme le formy (qui l'esté pour l'iver assemble) (377a)
 faire comme le paon (qui en ses plumes se esjoye et au seul regart de ses piez toute celle joye pert) (634a)
 (faire comme) le pélican (qui) se tue de son bec (664a)

Mais les exemples classés sous ces rubriques constituent-ils pour autant des attestations de locutions?

En quoi consiste une locution et comment se distingue-t-elle d'une allusion littéraire aux bestiaires? Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir la locution. Celle-ci doit satisfaire aux trois critères suivants: a) structure: Elle est un syntagme (groupe de mots) composé d'au moins deux mots séparés à l'écrit qui n'a pas le statut de phrase complète; b) figement: Grâce à son emploi répétitif attesté dans la langue parlée ou écrite, elle a acquis une grande stabilité formelle qui se manifeste sur les plans morpho-syntaxique et lexical, favorisant la conservation d'archaïsmes et

parfois la déformation de ses composants; c) sens: Le sens global n'est pas la somme du sens de chaque élément pris séparément. Le sens est arbitraire et conventionnel et doit être appris.

La locution est, à l'origine, une création individuelle qui s'est répandue grâce à la réceptivité psychologique des autres. Plusieurs formulations différentes sont attestées au début mais sont progressivement éliminées en faveur de celle qui est la plus frappante. C'est ainsi que l'expression évolue avec l'emploi et finit par développer une forme figée et un sens conventionnel. Avant d'atteindre ce dernier stade dans son évolution, l'expression ne sera pas conforme à la définition de la locution et ne sera en fait qu'une locution potentielle, son statut se confirmant avec le temps. Quoique certaines créations individuelles réussissent à s'établir et finissent par se figer, il y en a d'autres qui disparaissent, n'ayant pas été réemployées par la communauté linguistique. Ces dernières resteront au stade de locutions potentielles, ayant été rejetées par la communauté.

Dans certains cas, ce processus de formation a lieu dans une autre langue, la locution étant alors un emprunt. Les emprunts sont particulièrement fréquents dans le cas de locutions ayant comme source un récit paneuropéen (mythe, fable, croyance, légende, conte, ou proverbe). Si la locution vient d'une telle source, la première ébauche de l'expression dans sa langue d'origine constitue non pas une création individuelle mais une transformation individuelle d'un élément de la culture générale, transformation qui dissocie la locution de sa source. Prenons, à titre d'exemple, la fable du singe et du chat:

Vn de la Seree se print si fort à rire de ceste lettre, qu'il nous assura auoir peur de mourir de trop rire, aussi bien que le Cardinalin, voyant vn Singe qui s'aidoit de la patte d'vn chat pour tirer des chataignes du feu. ((1584) Guillaume Bouchet, *Sérées* I viii; éd. C.-E. Roybet 108).

Celle-ci est à l'origine de la locution *tirer à qqn les marrons du feu* qui répond aux trois critères ci-dessus, étant un syntagme figé, attesté dans les œuvres de nombreux auteurs (ex. Émile Augier, Prosper Mérimée, Émile Zola, Roger Martin du Gard), dont le sens global "entreprendre pour le seul profit d'autrui quelque chose de risqué ou de difficile" (Rey-C. 746) ne se compose pas du sens de *tirer*, *marrons*, et *feu*. Elle ne constitue pas une version abrégée de la fable, étant donné qu'elle ne fait plus mention des deux actants de la fable, à savoir le singe et le chat, ni de l'instrument à l'aide duquel l'action s'accomplit, à savoir la patte. En effet, le locuteur qui emploie *tirer à qqn les*

marrons du feu peut fort bien ignorer que la fable existe. Pour lui, la locution est un signe arbitraire dont le sens doit être appris.

Si la locution est un signe arbitraire, l'allusion littéraire est une référence directe à un récit de tradition orale ou écrite que le lecteur doit reconnaître. À la différence de celle-là, l'allusion littéraire n'a pas de structure précise ni de forme figée. Citons à titre d'exemple l'allusion à la fable du singe et du chat de Lafontaine, attestée dans une lettre de Voltaire:

M^r de Chimenes et moy nous sommes pires que Bertrand et Raton. Je suis le Bertrand. Raton me tire mes marons du feu. Il a amené d'ailleurs avec luy une espèce de secrétaire qui ayant transcrit l'épître sur l'agriculture se hâta de l'envoyer, avant que mes paquets fussent faits. J'en ay grondé Raton. Vous devez avoir les prémices. ((1761) Voltaire, *Correspondances* D9716; éd. T. Besterman 107, 138).

Ce passage n'est compréhensible que si le lecteur connaît cette version particulière de cette fable médiévale paneuropéenne.

Avant de considérer le statut de chacun des six exemples relevés dans le *Dictionnaire des locutions en moyen français*, examinons d'abord le modèle syntaxique selon lequel ils sont tous formés, à savoir *faire comme l'animal qui ...* Ce modèle répond au premier critère de la définition de la locution, n'ayant pas le statut de phrase complète. Pourtant, il n'est pas conforme aux règles syntaxiques de la phraséologie française moderne. Gross (175) a démontré que les locutions françaises actuelles ont un maximum de deux composants (ex. *apporter de l'eau au moulin de qqn*) et un maximum de deux cases vides (ex. le sujet du verbe *apporter* et le complément déterminatif de *moulin*). Les six expressions à l'étude dépassent largement ces limites. Existe-t-il, en fait, des locutions françaises ayant la même structure que ces dernières?

Le Bouquet des expressions imagées (1990) de C. Duneton nous fournit une série d'expressions relevées dans les dictionnaires français du XVII^e siècle qui correspondent au même modèle, le sujet de la proposition subordonnée étant:

- 1) un nom commun désignant un métier ou un animal
 - faire comme *le chaudronnier*, mettre la pièce auprès du trou (Oud.) [pp. 202, 477, 592]
 - il est comme *le chirurgien*, il ne demande que plaies et bosses (Fur.) [pp.

226, 509]

faire comme *les cordiers*, gagner sa vie à reculons (Oud.) [p. 891]

[ils sont comme *les cordiers*, ils gagnent leur vie à reculons (Fur.) [p. 724]]

il est comme *les ménétriers*, il ne trouve point de pire maison que la sienne (Oud.) [p. 932]

il ressemble *les grands chiens*, il veut pisser contre la muraille (Oud.) [p. 220]

faire comme *le singe*, qui tire les marrons du feu avec la patte du chat (Fur.) [pp. 500, 510]

2) un nom commun avec un complément déterminatif

faire comme *les enfants du prêtre*, manger son pain blanc le premier (1522) [pp. 722, 740]

il ressemble *les anguilles de Melun*, il crie devant qu'on l'écorche (Oud.) [pp. 360, 499]

il ressemble *le chien de Jean de Nivelle*, il s'enfuit quand on l'appelle (Oud.) [pp. 139, 814]

[il fait comme *le chien de Jean de Nivelle* qui s'enfuit quand on l'appelle (Fur.) [pp. 630-631]]

il ressemble à *la mule du pape*, il ne boit qu'à ses heures (Oud.) [pp. 292, 579]

[être comme *la mule du pape*, qui ne boit ni ne mange qu'à ses heures (Fur.) [pp. 152, 463]

il ressemble *le perroquet de Maître Guillaume*, il n'en pense pas moins (Oud.) [pp. 289, 328]

[il est comme *le perroquet de M. de Vendôme*, s'il ne dit mot, il n'en pense pas moins (Fur.) [p. 379]]

3) un nom propre

il ressemble *M. de Bouillon*, quand il commande personne ne remue (Oud.) [p. 768]

[les commandements de *M. de Bouillon*, personne ne se remue (Oud.) [p. 655]]

il ressemble *le Gascon* il n'a qu'un vice, il est trop vaillant (Oud.) [p. 499]

il ressemble à *Messire Jean*, qui ne peut lire quand on le regarde (Oud.) [pp. 271, 478, 487]

il ressemble à *Messire Jean*, qui ne saurait lire dans son bréviaire (Oud.) [pp.

271, 477]

être comme *l'abbé Rognonet* qui de sa soutane ne put faire un bonnet (Quit.)

[pp. 478, 752]

il ressemble *le sage Salomon*, il vient des champs chier à la maison (Oud.) [p. 379]

Dans ces locutions, la formule *faire comme* se remplace par *être comme* ou *ressembler* (à) tandis qu'une proposition indépendante remplace souvent la proposition subordonnée relative. Toutes ces structures sont interchangeables, et diverses variantes d'une même locution sont attestées.

Quoique ces expressions n'atteignent pas le statut de phrases, répondant ainsi au premier critère de la définition de la locution, elles contiennent néanmoins une proposition complète qui ressemble au proverbe de deux points de vue:

a) Elle a souvent une structure binaire fondée sur deux substantifs qui s'opposent (ex. *il ressemble le sage Salomon, il vient des champs chier à la maison*) ou qui sont complémentaires (ex. *il est comme le chirurgien, il ne demande que plaies et bosses*) ou sur deux verbes qui s'opposent (*il est comme le perroquet de M. de Vendôme, s'il ne dit mot, il n'en pense pas moins*) ou qui sont complémentaires (ex. *être comme la mule du pape, qui ne boit ni ne mange qu'à ses heures*).

b) Elle crée souvent des effets stylistiques à l'aide de répétitions de structures (ex. *faire comme le singe qui tire les marrons du feu avec la patte du chat*) ou de sons (ex. rime: *il ressemble le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*; allitération: *faire comme les enfants du prêtre manger son pain blanc le premier*; rime et allitération: *il ressemble le sage Salomon, il vient des champs chier à la maison*).

La structure binaire et les répétitions aident le locuteur à retenir ces expressions en leur donnant une forme poétique.

Étant donné qu'elles revêtent les dimensions maximales de la locution, il n'est pas étonnant qu'elles soient sujettes à des réductions formelles. Dans certains cas, c'est la subordonnée qui est simplifiée (ex. *il est comme le perroquet de M. de Vendôme il n'en pense pas moins*) ou éliminée (ex. *être comme la mule du pape*).

Dans d'autres cas, c'est la principale qui est éliminée. L'expression ainsi modifiée sera un dicton (ex. *s'il ne dit mot, il n'en pense pas moins*), une locution substantivale (ex.

les commandements de M. de Bouillon, personne ne se remue) ou une locution verbale (ex. *ne demander que plaies et bosses*). Ces locutions peuvent à leur tour être simplifiées (ex. *tirer les marrons du feu avec la patte du chat—tirer à qqn les marrons du feu*).

S'il existe une forte tendance à la réduction, toutes les modifications ne vont pas pour autant dans ce sens. Il existe aussi des cas d'expansion où une locution établie est intégrée dans le modèle *faire comme*. L'expansion est parfois éphémère, étant attestée dans un seul texte (ex. *faire d'un dommage deux—faire comme le loup qui fait d'un dommage deux* dans le *Roman des Sept Sages* vv. 3262-64, éd. J. Misrahi; di Stefano 498b). Mais dans d'autres cas, elle réussit à s'établir (ex. *mettre la pièce auprès du trou—faire comme le chaudronnier mettre la pièce auprès du trou*).

Considérons maintenant le statut des six exemples relevés dans le *Dictionnaire des locutions en moyen français* dérivant tous des bestiaires. Les attestations littéraires des croyances transmises par les bestiaires constituent-elles de véritables locutions conformes à la définition ci-dessus, c'est-à-dire, des locutions potentielles en voie de figement dont le succès se confirmera avec le temps ou de simples allusions littéraires? Les exemples seront évalués en fonction des trois critères ci-dessus, à savoir la structure, le figement et le sens global.

1) L'AIGLE: *faire comme l'aigle qui ses oiseaux éprouve*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

•E quant li oiselet Sunt el ni petitet, Entre ses piez les prent, Porte les belement Al soleil, quant est cler, Si lur fait esgarder. E celui qu'il verat Ki plus dreit garderat, Cel tient de sun lignage, Garde le, mult est sage; A l'oiseil fait grant lai Ki n'esgarde le rai, Nel tient de sun lignage, De lui se fait salvage, Ja puis nel nurirat; Grant essamplé i at. ((1121-35) Philippe de Thaon *Bestiaire* 2027-2042; éd. E. Walberg 75).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

•Se vous trouvez en moy faussete ne contreuue Ventance, tricherie, ne chose qui vous meue Que me doyez hair, mettez moy a l'espreuue Et faites comme l'aigle qui ses oyseaulx espreuve. Regardez comment l'aigle ses oyseletz atourne Quant ilz sont au soleil, l'œil au soleil leur tourne Se l'ung pour le soleil regarder se destourne Il l'abat ius du nid, plus au nid ne sejourne ((XV^e s.) *Jardin de Plaisance* CXXXIV; éd. E. Droz et A. Piaget).

c) le statut des attestations littéraires

Quoique l'expression se conforme au critère de la structure, une seule attestation est insuffisante pour satisfaire à celui du figement. La désignation de locution est donc exclue. L'occurrence unique enfreint le critère sémantique puisque le sens global "mettre qqn à l'épreuve" n'est pas arbitraire. Le sens littéral du nom *aigle* dans l'expression est activé par le réemploi du mot dans la phrase suivante qui résume la croyance. De même, le verbe *éprouver qqn* dans l'expression reprend la périphrase verbale *mettre qqn à l'épreuve*, attestée à l'impératif. Il s'agit donc d'une allusion littéraire à la croyance.

2) LA FOURMI: *faire comme la fourmi qui l'été pour l'hiver assemble*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

• Iço dit Salemun Del furmi par raisun: "Di va, om pareçus, Ki atenz les bels jurz, Ne seiez escharni, Esguarde le furmi!" Mult aporte del blé A sa fosse en esté; En iver se guarnist Par le travail qu'il fist ((1121-35) Philippe de Thaon *Bestiaire* 851-860; éd. E. Walberg 32).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

• Le fourmy se fournit et espargne en l'esté contre la durté de la froidure et saison de l'yver, et prevoit sa nécessité devant ce qu'elle le sourpreigne. Haa, hommes françois, vous faictes le contraire, et gastez avant la main ce dont vous deussiez aider es autres grans affaires, et mettez le fais de vostre guerre a la charge du peuple, qui soubz vous deust demourer entier comme une espargne pour secourir aux extremités et pour avoir recours en perverse fortune ((av. 1422) Alain Chartier *Le Quadrilogue invectif*; éd. E. Droz 23).

• Je voy chacun riche fors my Dont le cuer et le corps me tramble. Se j'eusse fait com le formy Qui l'esté pour l'iver assemble, J'eusse bien ouvré, ce me semble, Et j'en passasse mieulx l'iver; Pour le froit se muche ly ver ((1440) Michault Taillevent *Passe Temps* 479; éd. R. Deschaux 153).

c) le statut des attestations littéraires

L'occurrence dans le *Quadrilogue invectif* a le statut de phrase complète. Il s'agit donc d'une allusion littéraire à la croyance.

L'attestation dans le *Passe Temps* respecte le critère de la structure. Par contre, un seul exemple ne suffit pas pour satisfaire à celui du figement, ce qui exclut la désignation de locution. La structure binaire (*l'esté-l'iver*) et la répétition de l'article défini contribuent à la forme poétique de cette expression. L'occurrence unique ne répond

pas au critère sémantique puisque le sens global n'est pas arbitraire, deux éléments de l'expression étant réemployés sur le plan littéral. La fourmi se prépare "pour l'iver;" le poète doit aussi "passer l'iver." La fourmi "assemble;" le poète aurait dû "ouvrer" afin de devenir "riche" et confortable comme les autres. Le contexte dans lequel l'expression est employée ne se distingue guère de celui de la croyance. Il s'agit ainsi d'une allusion littéraire à la croyance.

3) LE PÉLICAN: *faire comme le pélican qui paît de son propre sang ses petits pélicans (qui se tue de son bec)*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

Dunc en fait dol si fort Quant ses oisels veit mort, De sun bec fiert sun cors
Que li sans en ist fors. Li sans vait degutant Sur les oisels chaant; Li sans at
tel baillie Par lui viennent a vie. E iço demustrum Par ço que sis peignum.
Cist oisels signifie Le fiz Sainte Marie, Nus si oiselet sumes E en faiture
d'umes, Si sumes relevé, De mort resuscité Par le sanc precius Que Deus
laissat pur nus, Cum li oiselet sunt Ki par treis jurz mort sunt. ((1121-35)
Philippe de Thaon *Bestiaire* 2357-2376; éd. E. Walberg 86-87).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

• Et si les juges sont preudommes et cognoissans leurs sofismes, et voudront proceder a sentence diffinitive, lors les advocaz propouseront erreurs, privileges, estaz, escriptures et evasions, et, parlant moralment, civiles interlocutoires, par lesquelles quatre ou cinq ans passeront, voire aucunesfoiz xx ou xxx, avant que le principal, qui sera comme oublie, puisse venir en place, c'est assavoir du pauvre defendant qui paistra l'avocat de graz morceaux et de son propre sang, comme le pellican fait ses petis pellicains. Et tant le paistra que riens ne lui demourra ((1386-89) Philippe de Mezières, *Songe du vieil pelerin* Sec. liv. ff. 132r1-132r2; éd. G. Coopland I 465).

• Vous vous tuez, com fait le pellicant, A vostre bec de boire, ce dit on, Et de manger a guise de gourmant: Qui onques vit corps de tele façon? ((XIV^e s.) Eustache Deschamps *Balades* DCCCLVI; en *Œuvres complètes*; éd. A. de Queux de Saint-Hilaire V 33).

• Si seray dit (quant trop ie m'esuertue) Le pelican, qui de son bec se tue. Bien peu s'en faut que celuy ne maudie, Qui me donna tel' grace et melodie, Par trop m'apprendre et dittiers et chansons, Dont autresfois tu aymoies les doux sons: Et me baisois, et disois: Mon amy ((XVI^e s.) Jean Lemaire de Belges *Épîtres de l'amant vert* 99-100; éd. J. Stecher III 6).

c) le statut des attestations littéraires

La structure de l'occurrence dans le *Songe du vieil pelerin* est conforme à la définition de la locution. Quoique la forme attendue soit *faire comme le pélican qui paît de son propre sang ses petits pélicans*, on trouve en fait *paître qqn de son sang comme le pélican fait ses petits pélicans*, où le verbe principal est déplacé. Encore une fois, une seule attestation est insuffisante pour répondre au critère du figement, ce qui exclut la désignation de locution. La rime (*pélican - sang*) et l'allitération (*p*) contribuent à la forme poétique de cette expression. Le critère sémantique est satisfait puisque le sens est métaphorique, le sang représentant l'argent que le défendant paie à son avocat. Cette expression constitue donc une locution potentielle.

Les deux autres occurrences respectent le critère de la structure. La structure syntaxique de *se tuer à/de son bec* est connue dans d'autres locutions verbales (ex. *se faire prendre à son propre jeu / piège, voler de ses propres ailes*). L'existence de deux attestations ne suffit tout de même pas pour attribuer à cette expression le statut de locution. Le sens global "se nuire par des excès (de table, de bavardages)" n'a aucun lien avec la croyance. Ces attestations constituent ainsi des exemples d'une locution potentielle. Par contre, l'absence d'occurrences ultérieures nous montre qu'elle n'a pas été adoptée par la communauté linguistique.

4) LE PAON: *faire comme le paon qui crie en voyant ses pieds*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

• La natura del pavon es aital qu'il se eixauta tant en la soa belleça qu'el desira d'annar e volar e retornar. Mas pois qu'el ve li seo pe mot soç, el se contrista mot fort qu'el non vola en aut, mas perman trist et dolent ((XV^e s.) *Bestiaire vandois* 4, éd. A. Mayer 399).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

• Homme qe se enorgoille prenge ensample del poon de sei humilier, qe après orgoïl de sa cowe gette la vewe a pié, e tant tost le orgoïl est appesee ((1320-50) Nicole Bozon *Contes moralisés* 115; éd. L. Toulmin Smith et P. Meyer 131).

• Mais d'autre costé, quant il regardoit le traittié fait entre lui et son frere Titan, il estoit samblable au paon qui, faisant la roe, en ses plumes de diverses belle couleurs se esjoye, et au seul regart de ses piez toute celle joye pert. Saturne par ce traittié toute lyesse, toute gloire, toutes ses plaisances

perdoit ((1464-65) Raoul Lefevre *Histoire de Troyes* 3,1; éd. M. Aeschbach 132).

c) le statut des attestations littéraires

L'occurrence dans les *Contes moralisés* a le statut de phrase complète. Il s'agit donc d'une allusion littéraire à la croyance.

Quoique l'expression dans l'*Histoire de Troyes* n'atteigne pas le statut de phrase, elle dépasse largement le cadre des locutions formées selon le modèle *faire comme* ..., composées, en moyenne, de treize mots (douze, si l'on ne considère que les exemples avec un nom commun sans complément déterminatif) tandis qu'elle en comprend vingt-huit. L'unique attestation a, néanmoins, la structure binaire fréquente dans ces locutions (*plumes – piez; se esjoye – joye pert*) ainsi que des répétitions, y compris une allitération (*p*) et un radical commun (*se esjoye, joye*). Mais cette occurrence enfreint le critère sémantique, étant donné que le sens littéral est activé. D'abord, le nom *regard* dans "regart de ses piez" est repris par le verbe *regarder* dans "regardoit le traittié." Ensuite, le verbe *perdre* dans "toute celle joye pert" est repris dans "toutes ses plaisances perdoit." Aussi s'agit-il d'une allusion littéraire à la croyance.

Il existe, par contre, une locution française *être comme le paon qui crie en voyant ses pieds*, attestée dans le dictionnaire de Bescherelle (II 758d, *paon*). Selon Quitard (579-580), cette locution serait vraisemblablement calqué sur l'occitan des troubadours *lo pao son cap clina e crida cant ve sos pes* "le paon baisse la tête et crie quand il voit ses pieds." Il cite à l'appui une chanson de Raimbaut de Vaqueiras datant du XII^e siècle où le poète dit à sa dame en se référant au paon: "Aquel orguelh li tre tro quel cap clina Que ve sos pes." Quitard traduit le passage ainsi: "Cet oiseau se livre à son orgueil jusqu'à ce que, baissant la tête, il s'aperçoive ses pieds."

5) L'ASPIC: *faire comme l'aspic qui estoupe ses oreilles*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

•sulunc la semblance de serpent; sicum del surd serpent e estupant ses oreilles, laquele nen orrat la voiz des encantanz, [estupant sa oreille (obturantis aurem suam)] ((1115) *Psautier d'Oxford* 57.4 [*Psautier de Cambridge* 57.4]; TL III 1410, *estoper*).

•Quant il aperceit gent Ki funt enchantement, Kil volent enchanter, Prendre e enganer, Les oreilles qu'il at Tres bien estuperat; L'une a tere apriendrat, En l'autre mucerat Sa cue fermement, Qu'il n'en oie neient. Grant chose signifie, Ne larai nel vus die. D'itel maniere sunt La riche gent del munt,

L'une oreille unt en tere Pur richeise cunquere, L'autre estupe pechié Dunt il sunt engignié: Par cue de serpent Entent pechiez de gent ((1121-35) Philippe de Thaon *Bestiaire* 1619-1638; éd. E. Walberg 60).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

•[...] et ensi estoit li pueple tormenté de prison et de nécessité sanz fin. Non ooit prédication de prestre, et avoit close l'orelle pour non oïr la parole de l'Évangile, com lo aspide sort pour non oïr la voiz de cellui qui l'encante. Et en toutes manières mostra son iniquité; et mut guerre contre li parent soe, [...] ((1285-1310) *Histoire de li Normant* I 18 [œuvre latine perdue du XI^e s. d'Aimé du Mont Cassin, traduit par un Italien]; éd. J. Champollion-Figeac).

•Et de cestui tiers point dit il que nous devons efforcier tres diligemment et mectre painne que nous soions semblable a aucuns sages en bel parler et raisonablement; et ce nous est segnefié secretement par les serpens qui estoient entour la verge de Mercure, qui sont de leur nature malicieux et sages, sy come le serpent qui estoupe une oreille de sa queue et l'autre de la terre, a celle fin qu'il n'oye l'enchanteur, qu'i ne le deçoive, sy come il a esté autresfoiz dit, nous moustre evidaument ((XIV^e s.) Évrard de Conty *Le livre des eschez amoureux moralisés* 100r46-100v5; éd. F. Guichard-Tesson et B. Roy).

•Mais aucuns sont comme les Juys qui estouppoient leurs oreilles quant saint Estienne preschoit. Et les autres se mocquoient de saint Pol quant il preschoit, si comme il appert es *faiz des Apostres*. Ceulx sont de la condicion d'un serpent nommé Aspis qui estoupe ses oreilles affin qu'elle ne puisse riens oïr, et qui boit de son venin, il s'endort et muert en dormant. Aussi plusieurs qui ne veullent oïr verité muerent en leur pechié sanz avoir repentence ((1404, 1410) Jacques Legrand *Livre de bonnes meurs* 346; éd. E. Beltran).

•Ja nul iour de ma vie vostre ne deuendray Deffendue m'en suis, encor m'en deffendray Tant qu'a vous pler puisse a vous ne me rendray Retraiez vostre cueur, ia ne vous aymeray Retraiez vostre cueur d'ou vous l'avez boute Car i'ay tout oublie ce qu'avez sermonne Comme l'aspic feray, qui par subtilite De tous enchantemens ce met a sauluete. Quant on veult l'aspic enchanter et conquerre, Et il s'en apparcoit, tost se couche grant erre, L'une de ses oreilles apuie contre terre Qu'elle n'oye les chantres sa queue en l'autre serre; Ja mal ne luy fera chancon n'enchantement (XV^e s.) *Jardin de*

Plaisance CXXXIV; éd. E. Droz et A. Piaget).

• Car, comme les sages Grecs étoupèrent leurs oreilles au chant enchanteur des Syrènes pipeuses, semblablement cette vertueuse jouvencelle, dont la sage jeunesse devrait bien servir de miroir à plusieurs vieilles, assourdissoit son ouïe à ces emmiellés propos, imitant le prudent aspic, qui, comme dit le prophète royal, se bouche l'oreille avec la queue, pour n'ouïr le son trompeur de son ennemi ((1572) Jacques Yver *Le Printemps* 558).

• Pour n'escouter le bien ils tournent le visage, Et font comme l'aspic son oreille estoupant ((1603) Philippe Desportes *Psaumes de David* 57; Huguet III 724a, *estouper*).

• A l'aspic cauteleux cette bande est pareille, Alors que de la queue il s'estoupe l'oreille ((1616) Agrippa d'Aubigné *Les Tragiques* III (IV, 47); Huguet III 724a *estouper*).

c) le statut des attestations littéraires

La croyance qui remonte aux *Psaumes de David* et qui est attestée en français dans le *Psautier d'Oxford* et dans les bestiaires, apparaît dans la littérature du XIII^e siècle jusqu'à l'époque classique. Chaque texte présente une formulation différente de la croyance, la forme *faire comme l'aspic son oreille estoupant* ne figurant que dans une version des *Psaumes de David*. Il n'y a donc pas de figement. Chaque texte se réfère directement à la croyance (ex. *Livre de bonnes meurs, Jardin de Plaisance*), à sa source (ex. *Le livre des eschez amoureux moralisés, Le Printemps*) ou à sa signification religieuse (ex. *Histoire de li Normant*). Par conséquent, le critère sémantique n'est pas satisfait. Toutes ces attestations constituent des allusions littéraires.

Si la croyance sur l'aspic n'a pas donné de locution de la forme *faire comme l'aspic* ..., elle est tout de même la source de la locution *estouper ses oreilles*. Les premières attestations de cette expression apparaissent dans des narrations de la croyance [*Psautier d'Oxford* (1115), Ph. de Thaon (1121-35), G. le Clerc (1210-11), *Le livre des eschez amoureux moralisés* (XIV^e s.), le *Livre de bonnes meurs* (1404, 1410)]. Par la suite, elle s'emploie dans d'autres contextes [*Le Quadrilogue invectif* (1422), *Le Champion des Dames* (1440-42), *l'Estrif* (1447-48), *Amadis de Gaule* (1508)] À l'époque classique, elle est attestée chez Furetière (II, *estouper*) sous la forme *s'estouper les oreilles* qui se retrouve dans les dictionnaires aux sens figuré (ex. l'Ac. frç. 1835, I 691a, *étouper*; Besch. 1867, I 1187c, *étouper*) et littéral (ex. Littré 1873, II 1526c, *étouper*). L'expression *estouper ses oreilles* répond à tous les critères de la définition de la locution, étant un syntagme figé qui est attesté fréquemment dans les textes et dans les

dictionnaires avec le sens global métaphorique "refuser d'entendre."

L'emploi du mot *étouper* remonte aussi à la croyance sur l'aspic. En effet, le *Psautier d'Oxford* contient la première narration en français de la croyance, la première occurrence de la locution *estouper ses oreilles* et la première attestation du verbe *estuper* issu du latin populaire **stupare* qui a des dérivés romans et germaniques westiques. Le verbe s'emploie pour la première fois en vieil anglais dans le contexte d'un remède contre la surdité qui consiste à étouper l'oreille de laine après y avoir versé du jus de frêne dans *Leechdoms, wortcunning, and starcraft of Early England* (1000), éd. Cockayne II 43). Ainsi, dès le début, ce mot s'emploie pour décrire l'action d'empiler l'oreille de laine. Étant donné cet emploi en vieil anglais, il n'est pas étonnant que son équivalent en ancien français *estuper* fasse ses premiers pas dans un texte anglo-normand.

6) LE CROCODILE: *faire comme le crocodile qui pleure pour manger ceux qui ont pitié de lui*

a) la croyance telle que décrite dans les bestiaires

•La natura del cocodril es aital, car lo cocodril es un serpent mot grant e si lo s'endevenre qu'el manje un home viaçement, es contrista e trist per tot lo temp de la soa vita, emperço car el manje l'ome, enaisi que d'aquienant non lo manjaria, poisqu'el poiria. Aquesta propriota del cocodril demostra a nos que nos deven haver aici ponitencia e dolor de li nostre pecca liqua nos haven fait ((XV^e s.) *Bestiaire vaudois* 47, éd. A. Mayer 416).

b) les attestations dans les œuvres littéraires

•Oh! Si Catilina, Sylla, Jules César et leurs semblables eussent pu dissimuler aussi bien leur ambition comme Auguste, que la tyrannie des Romains, qu'on appelle monarchie, n'eut pas été commencée si tard. Mais, quoi? leur grand courage (où trahison ne trouve jamais logis, car dans un corps de lion n'y a point un cœur de renard) ne leur permettoit faire comme le crocodile, qui pleure pour manger ceux qui ont pitié de lui et accourent à sa plainte ((1572) Jacques Yver, *Le Printemps* 579).

•Nostre homme ... Aux passages fait le pleureur, Comme un cocodril plein de feintes (Var. hist. et litt. VIII, 33; Huguet II 650b, *crocodile* 1).

•Mais vostre œil cauteleux, trop finement subtil, Pleure en chantant mes vers, comme le crocodil, Pour mieux me desrober par feintise la vie ((1578) Pierre de Ronsard *Sonnets pour Hélène* I, 33; Huguet II 650b, *crocodile* 1).

•[...] il fit deliurer vn cardinal de Volterra, [...] le cardinal pleurant a deux

genoux et luy cria mercy et luy lermoiant luy pardonna, mais cestoient larmes de cocodrile qui mange lhome, mays il pleure deuant que le manger, car le paouure cardinal ne vesquit pas longtemps apres et disoit on il mourut pour trop hauoir mange de sause clementine ((1560) François de Bonivard *Advis et devis de la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*; éd. J.-J. Champonnière et G. Revilliod 89).

• Et pour mieux empescher son dessein, elle tira du tombeau le corps de son mari trespasé et le donna à son ruffien pour le pendre au lieu du larron qui avoit esté emporté, monstrant par cela que ceux qui ont dict que la femme plorant bastissoit trahisons ne se sont pas de beaucoup esgarez de la verité, et que les larmes de plusieurs d'entre elles sont larmes de Crocodile ((1583) Bénigne Poissenot *L'Esté Prem. Journ.*; éd. G.-A. Pérouse, M. Simonin et D. Baril 94).

• O! mauvaise! vous me faites pleurer avec vos larmes de cocodrille; je ne puis plus m'en garder ((1611) Pierre de Larivey *Les Tromperies*; in *Ancien Théâtre Français VII*, 41; éd. E. Viollet Le Duc et A. de Montaignon).

c) le statut des attestations littéraires

Les occurrences dans *Le Printemps, Var. hist. et litt.*, et les *Sonnets d'Hélène* répondent au critère de la structure bien que celle dans le *Printemps*, la seule à revêtir la forme *faire comme le crocodile qui...*, s'avère très longue à vingt mots par rapport à la moyenne de douze mots pour ce type de locution. Puisque chaque exemple présente une formulation différente, le critère du figement n'est pas satisfait. Chaque attestation a un sens global figuré qui est repris dans le texte par le verbe *disimuler*, le substantif *feintes* et le substantif *feintise* respectivement. Il s'agit donc d'une locution potentielle qui n'a jamais réussi à s'établir.

Par contre, la forme substantivale *larmes de cocodrille (crocodile)*, attestée dans l'*Advis*, l'*Esté* et les *Tromperies* est une locution. Elle est typique de la locution substantivale du point de vue formel (ex. *cheval de bataille, froid de canard, boîte de Pandore*). Elle est fréquemment attestée (ex. Duneton 250, Lafleur 170, Rat 138, Rey-C. 357). Quoique le mot *larmes* conserve son sens littéral, le complément déterminatif *de crocodile* a le sens figuré "hypocrite," qu'il a aussi dans *soupir de crocodile* "soupir hypocrite" (TLF VI 520a, *crocodile*). En fait, l'association du crocodile avec l'hypocrisie n'est pas fondée uniquement sur ses larmes, que celles-ci soient pour attirer ou pour lamenter ses victimes, mais aussi sur le fait que le crocodile soit un amphibien, le mot *amphibie* voulant dire "double vie" en grec. D'après Hugues de Saint-Victor, "Le

crocodile est amphibie: la nuit il vit dans l'eau, le jour sur terre; ainsi les hypocrites mènent une double vie" (Clébert 133).

Une étude plus poussée de ce paneuropéisme (angl. (1563) *crocodile tears* OED I 606j, *crocodile*; allem. (1680) *Krokodilstränen* Grimm V 2351, *Krokodilstränen*; ital. (XVIII^e s.) *lacrime di cocodrillo* Battaglia III 245b, *cocodrillo*) permettrait de déterminer s'il s'agit d'un cas de formation par voie de polygénèse où la locution se développe de façon indépendante dans plusieurs langues ou s'il s'agit d'un cas où la locution, formée dans une langue, est empruntée dans les autres.

En conclusion, les auteurs médiévaux ont souvent eu recours à la formule *faire comme l'animal qui...* afin de mettre en parallèle le comportement des animaux et celui des êtres humains. G. di Stefano accorde à chaque attestation de cette formule le statut de locution. Cependant, comme je l'ai montré ci-dessus, les exemples ne constituent pour la plupart que des allusions littéraires. Aucune des six expressions revêtant la forme *faire comme l'animal qui...* ne répond aux trois critères de la définition de la locution. La seule expression à suivre ce modèle, à savoir *être comme le paon qui crie en voyant ses pieds* n'est pas attestée au moyen âge et ne figure dans les dictionnaires qu'au XIX^e siècle.

Les trois croyances qui n'ont pas donné de locutions, à savoir celles de l'aigle, du pélican et de la fourmi sont largement inconnues, à l'exception de cette dernière, tirée de l'oubli par La Fontaine. Les trois autres croyances sont aussi largement oubliées. Deux d'entre elles, celles de l'aspic et du paon, constituent la source de locutions tombées en désuétude, à savoir *s'étouper les oreilles* et *être comme le paon qui crie en voyant ses pieds*. Enfin, la dernière croyance, celle du crocodile, est la source de la locution substantivale *larmes de crocodile*, la seule des expressions à s'employer couramment de nos jours.

Mais quel lien existe-t-il entre la croyance et la locution qui en dérive? Le crocodile dans la locution moderne n'est plus l'hypocrite de la croyance médiévale. Le complément déterminatif *de crocodile* semble tout à fait arbitraire au locuteur contemporain qui ne saurait expliquer le choix du crocodile pour représenter l'hypocrisie. La perte des croyances religieuses de même que de nombreux mythes, fables et légendes a entraîné la perte du symbolisme et des associations. Les animaux, si riches en symbolisme moral et religieux autrefois, sont réduits, dans le monde anthropocentrique des locutions modernes, au statut d'objets domestiques sans valeur religieuse, symbolique ni mythologique.

University of Winnipeg

Bibliographie

a) dictionnaires

- Académie française. *Dictionnaire de l'Académie française* 1835. 6^e éd. 2 vols, A-H, I-Z (Bruxelles: Société typographique belge, ad. Wahlen et Cie, 1845).
- Battaglia, Salvatore. *Grande dizionario della lingua italiana* 16 vols (A-Roba) (Turin: Unione Tipografico-Editrice Torinese, 1961-1992).
- Bescherelle, Louis-Nicolas. *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* 2 vols (Paris: Garnier, 1867).
- Compact Edition of the Oxford English Dictionary* 1971. 2 vols (Oxford: Oxford UP, 1981).
- Di Stefano, Giuseppe. *Dictionnaire des locutions en moyen français* (Montréal: Cérès, 1991).
- Duneton, Claude en coll. avec Sylvie Claval. *Le Bouquet des expressions imagées* (Paris: Éditions du Seuil, 1990).
- Furetière, Antoine. *Dictionnaire universel* 3 vols (1690; Genève: Slatkine, 1970).
- Grimm, Jacob et Wilhelm. *Deutsches Wörterbuch* 16 vols (Leipzig: S. Hirzel, 1854-1954).
- Huguet, Edmond. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* 7 vols (Paris: Didier, 1946-1967).
- Imbs, Paul. *Trésor de la langue française* 15 vols (A-Teindre) (Paris: Éditions du CNRS, 1971-1992).
- Lafleur, Bruno. *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises* (1979; Ottawa: Éditions du Renouveau Pédagogique, 1991).
- Littre, Émile. *Dictionnaire de la langue française* 4 vols (Paris: Hachette, 1873).
- Quitard, Pierre-Marie. *Dictionnaire Étymologique, Historique et Anecdotique des Proverbes et des Locutions Proverbiales [...]*. (1842; Genève: Slatkine, 1968).
- Rat, Maurice. *Dictionnaire des locutions françaises* (1957; Paris: Larousse, 1987).

Rey, Alain, et Sophie Chantreau. *Dictionnaire des expressions et des locutions* (Paris: Robert, 1989).

Tobler, Adolf, et Erhard Lommatzsch. *Altfranzösisches Wörterbuch* 11 vols, (A-V) (Wiesbaden: F. Steiner Verlag, 1925-1991).

b) textes

Aeschbach, Marc. *Raoul Lefèvre. Le Recueil des Histoires de Troyes* (Berne: Peter Lang, 1987).

Beltran, Evencio. *Jacques Legrand. Archiloqe Sophie. Livre de bonnes meurs* Bibl. du XV^e siècle, XLIX (Paris: H. Champion, 1986).

Besterman, Theodore et al. *The Complete Works of Voltaire* (Toronto: U of Toronto, 1968).

Champollion-Figeac, Jacques-Joseph. *Aimé, moine du Mont-Cassin. L'Ystoire de li Normant* (1835; New York: Johnson Reprint, 1965).

Champonnière, J.-J. et G. Revilliod. *François de Bonivard. Advis et devis de la source de l'idolâtrie et tyrannie papale* (Genève: J.G. Fick, 1856).

Clébert, Jean-Paul. *Bestiaire fabuleux* (Paris: Albin Michel, 1971).

Cockayne, Thomas O. *Leechdoms, Wortcunning and Starcraft of Early England* 3 vols. 1864-1866 (Londres: Holland Press, 1961).

Coopland, George W. *Philippe de Mezières. Le Songe du vieil pelerin* 2 vols (Cambridge: Cambridge UP, 1969).

De Queux de Saint-Hilaire, A.-H.-E. *Œuvres complètes de Eustache Deschamps* 11 vols (Paris: Firmin Didot et Cie, 1887).

Deschaux, Robert. *Un poète bourguignon du XV^e siècle. Michault Taillevent* Publ. romanes et françaises 132 (Genève: Droz, 1975).

Droz, Eugénie. *Alain Chartier. Le Quadrilogue invectif* CFMA 32 (Paris: H. Champion, 1950).

Droz, Eugénie et Arthur Piaget. *Le Jardin de Plaisance et fleur de Rethorique* SATF. 2 vols (1910; New York: Johnson Reprint, 1968).

- Gross, Maurice. "Une classification des phrases 'figées' du français," *Revue Québécoise de Linguistique* 11.2 (1982), pp. 151-185.
- Guichard-Tesson, Françoise et Bruno Roy. *Evrart de Conty. Le livre des eschez amoureux moralisés* Bibl. du moyen frç 2 (Montréal: Cérés, 1993).
- Hippeau, Célestin. *Richard de Fournival. Le Bestiaire d'amour suivi de la réponse de la dame* Coll. des poètes frç. du M. Âge IV (1852-77; Genève: Slatkine, 1969).
- Mayer, Alfons. "Der waldensische Physiologus," *Romanische Forschungen* 5 (1890), pp. 392-418.
- Pérouse, Gabriel-A. et Michel Simonin avec la coll. de Denis Baril. *Bénigne Poissenot. L'Esté* Textes littéraires français (Genève: Droz, 1987).
- Roybet, C.-E. *Guillaume Bouchet. Les Sérées* (1873-1882; Genève: Slatkine, 1969).
- Stecher, Jean A. *Jean Lemaire de Belges. Œuvres 1882-1885* (Genève: Slatkine, 1969).
- Toulmin Smith, Lucy et Paul Meyer. *Les Contes moralisés de Nicole Bozon frère mineur* (1889; New York: Johnson Reprint, 1968).
- Viollet Le Duc, Emmanuel L.N. et Anatole de Montaiglon. *Ancien théâtre français* 10 vols (Paris: P. Jannet, 1854-1857).
- Walberg, Emmanuel. *Philippe de Thain. Le Bestiaire* (1900; Genève: Slatkine, 1970).
- Yver, Jacques. *Le Printemps d'Yver* (1841; Genève: Slatkine, 1970).